

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 29 février 2020

États de la situation financière (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019 (notes 1 et 12)

	29 février 2020	31 août 2019
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	55 516 \$	62 032 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	–	193
Dividendes à recevoir	85	91
Montant à recevoir à l'émission de parts	30	26
Total de l'actif	55 631	62 342
Passif		
Passif courant		
Montant à payer au rachat de parts	253	263
Total du passif	253	263
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	55 378 \$	62 079 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	44 276 \$	48 326 \$
Catégorie F	11 102 \$	13 753 \$
Catégorie O	– \$	– \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	21,48 \$	21,47 \$
Catégorie F	37,60 \$	37,41 \$
Catégorie O	15,85 \$	15,74 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 29 février 2020 et 31 août 2019 :

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
29 février 2020	2 342	2 470
31 août 2019	2 746	2 902

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
29 février 2020	–	2 470	–	–
31 août 2019	–	2 902	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2j.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 22 octobre 1996 (date de création).

	Date de début des activités
Catégorie A	25 octobre 1996
Catégorie F	23 novembre 2005
Catégorie O	30 octobre 2015

États du résultat global (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (notes 1 et 12)

	29 février 2020	28 février 2019
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Revenu de dividendes	498 \$	477 \$
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	3 588	1 942
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	13	(12)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés	(3 128)	(3 975)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	971	(1 568)
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(7)	21
Revenu tiré du prêt de titres ±	1	2
	(6)	23
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	455	453
Honoraires des auditeurs	6	5
Frais de garde	20	20
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	—	—
Frais de réglementation	11	12
Coûts de transaction ±±±	7	11
Charges liées à l'information aux porteurs de parts	61	68
Retenues d'impôt (note 7)	84	84
Autres charges	4	5
	648	658
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(24)	(33)
	624	625
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	341	(2 170)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	187 \$	(2 027) \$
Catégorie F	154 \$	(143) \$
Catégorie O	— \$	— \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	2 157	2 487
Catégorie F	326	341
Catégorie O	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	0,09 \$	(0,81) \$
Catégorie F	0,48 \$	(0,42) \$
Catégorie O	0,11 \$	(0,44) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	29 février 2020		28 février 2019	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	1 \$	100,0	3 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	—	—	—	—
Retenues d'impôt	—	—	—	—
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	—	—	1	33,3
Revenu tiré du prêt de titres	1 \$	100,0	2 \$	66,7

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,50 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2020	2019
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	7	11
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	—	—
Payé à CIBC World Markets Corp.	—	—
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	—	—
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	—	—

Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds (note 9)

	2020	2019
(en milliers de dollars)	46	49

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 étaient les suivants :

	2020	2019
(en milliers de dollars)	17	16

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie F		Parts de catégorie O	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	187 \$	(2 027) \$	154 \$	(143) \$	– \$	– \$
Transactions sur parts rachetables						
Montant reçu à l'émission de parts	4 660	3 803	1 932	6 114	–	–
Montant payé au rachat de parts	(8 897)	(6 384)	(4 737)	(2 040)	–	–
	(4 237)	(2 581)	(2 805)	4 074	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(4 050)	(4 608)	(2 651)	3 931	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	48 326	53 110	13 753	9 508	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	44 276 \$	48 502 \$	11 102 \$	13 439 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2020 et 28 février 2019

Solde au début de la période	2 251	2 533	368	263	–	–
Parts rachetables émises	206	191	48	181	–	–
	2 457	2 724	416	444	–	–
Parts rachetables rachetées	(395)	(323)	(121)	(60)	–	–
Solde à la fin de la période	2 062	2 401	295	384	–	–

Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2019, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2029 à 2039
2 455	1 425

**Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers)**

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (note 1)

	29 février 2020	28 février 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	341 \$	(2 170) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	7	(21)
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(3 588)	(1 942)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	3 128	3 975
Achat de placements	(10 600)	(20 092)
Produits de la vente de placements	17 576	18 627
Dividendes à recevoir	6	(16)
	6 870	(1 639)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	6 588	9 908
Montant payé au rachat de parts	(13 644)	(8 332)
	(7 056)	1 576
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(186)	(63)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(7)	21
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	193	132
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	– \$	90 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	420 \$	377 \$

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS AMÉRICAINES				
Services de communications				
Activision Blizzard Inc.	1 542	123	120	
Alphabet Inc., catégorie A	200	127	360	
Alphabet Inc., catégorie C	200	—	360	
AT&T Inc.	4 052	187	192	
CenturyLink Inc.	3 477	94	56	
Charter Communications Inc., catégorie A	289	108	191	
Comcast Corp., catégorie A	3 800	113	206	
Discovery Inc., série A	458	18	16	
Discovery Inc., série C	3 200	116	108	
DISH Network Corp., catégorie A	215	10	10	
Electronic Arts Inc.	854	118	116	
Facebook Inc., catégorie A	1 200	93	310	
Fox Corp., catégorie A	168	9	7	
Interpublic Group of Cos. Inc. (The)	500	15	14	
Live Nation Inc.	162	15	13	
Netflix Inc.	328	128	162	
Omnicom Group Inc.	921	96	86	
Take-Two Interactive Software Inc.	74	11	11	
T-Mobile US Inc.	127	13	15	
Twitter Inc.	353	17	16	
Verizon Communications Inc.	3 300	160	240	
ViacomCBS Inc., catégorie B	124	8	4	
Walt Disney Co. (The)	2 730	359	431	
		1 938	3 044	5,5 %
Consommation discrétionnaire				
Advance Auto Parts Inc.	74	15	13	
Amazon.com Inc.	367	477	928	
AutoZone Inc.	208	194	288	
Best Buy Co. Inc.	1 259	138	128	
Booking Holdings Inc.	25	62	57	
CarMax Inc.	478	52	56	
Carnival Corp.	332	22	15	
Chipotle Mexican Grill Inc.	194	223	201	
D.R. Horton Inc.	668	44	48	
Darden Restaurants Inc.	77	11	10	
Dollar General Corp.	1 575	205	318	
Dollar Tree Inc.	1 160	155	129	
eBay Inc.	500	19	23	
Expedia Group Inc.	241	38	32	
Ford Motor Co.	1 736	31	16	
General Motors Co.	562	29	23	
Genuine Parts Co.	58	7	7	
Hasbro Inc.	201	28	21	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	666	83	87	
Home Depot Inc. (The)	1 117	178	327	
Kohl's Corp.	215	17	11	
Las Vegas Sands Corp.	199	15	16	
Leggett & Platt Inc.	1 996	122	106	
Lennar Corp., catégorie A	545	43	44	
LKQ Corp.	612	28	24	
Lowe's Cos. Inc.	1 400	161	200	
Marriott International Inc., catégorie A	240	42	40	
McDonald's Corp.	400	72	104	
MGM Resorts International	2 896	107	96	
Mohawk Industries Inc.	59	10	10	
Newell Brands Inc.	4 151	111	86	
Nike Inc., catégorie B	1 600	134	192	
Norwegian Cruise Line Holdings Ltd.	127	9	6	
NVR Inc.	10	52	49	
O'Reilly Automotive Inc.	629	262	311	
PulteGroup Inc.	1 548	73	84	
PVH Corp.	160	20	16	
Ross Stores Inc.	1 993	241	291	
Royal Caribbean Cruises Ltd.	520	72	56	
Starbucks Corp.	1 000	74	105	
Target Corp.	1 630	182	225	
Tiffany & Co.	87	11	16	
TJX Cos. Inc. (The)	5 758	355	462	
Tractor Supply Co.	56	6	7	
Ulta Beauty Inc.	37	12	13	
V.F. Corp.	3 600	311	348	
Whirlpool Corp.	116	21	20	
Wynn Resorts Ltd.	47	7	7	
Yum! Brands Inc.	161	20	19	
		4 601	5 691	10,3 %

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Biens de consommation de base				
Altria Group Inc.	1 100	47	60	
Archer-Daniels-Midland Co.	3 100	194	157	
Brown-Forman Corp., catégorie B	625	53	52	
Campbell Soup Co.	1 083	67	66	
Church & Dwight Co. Inc.	1 235	95	115	
Clorox Co. (The)	340	66	73	
Coca-Cola Co. (The)	2 000	84	144	
Colgate-Palmolive Co.	400	19	36	
Conagra Brands Inc.	400	16	14	
Constellation Brands Inc., catégorie A	102	17	24	
Costco Wholesale Corp.	1 729	473	652	
Estée Lauder Cos. Inc. (The), catégorie A	485	79	120	
General Mills Inc.	200	13	13	
Hershey Co. (The)	210	29	41	
Hormel Foods Corp.	2 290	128	128	
J.M. Smucker Co. (The)	100	14	14	
Kellogg Co.	2 000	175	162	
Kimberly-Clark Corp.	200	34	35	
Kraft Heinz Co. (The)	279	17	9	
Kroger Co. (The)	7 155	263	270	
Lamb Weston Holdings Inc.	898	84	105	
McCormick & Co. Inc.	400	68	78	
Molson Coors Beverage Co., catégorie B	82	8	5	
Mondelez International Inc., catégorie A	1 100	56	78	
Monster Beverage Corp.	300	23	25	
PepsiCo Inc.	979	126	174	
Philip Morris International Inc.	900	121	99	
Procter & Gamble Co. (The)	1 882	223	286	
Sysco Corp.	3 200	291	286	
Tyson Foods Inc., catégorie A	409	40	37	
Walgreens Boots Alliance Inc.	1 537	145	94	
Walmart Inc.	700	65	101	
		3 133	3 553	6,4 %
Énergie				
Apache Corp.	221	12	7	
Baker Hughes Co.	325	12	7	
Chevron Corp.	1 600	231	200	
Concho Resources Inc.	46	8	4	
ConocoPhillips	5 400	472	351	
Devon Energy Corp.	177	6	4	
Diamondback Energy Inc.	73	10	6	
EOG Resources Inc.	500	60	42	
Exxon Mobil Corp.	2 600	227	180	
Halliburton Co.	392	16	9	
Hess Corp.	175	15	13	
HollyFrontier Corp.	1 500	136	68	
Kinder Morgan Inc.	4 300	102	111	
Marathon Oil Corp.	415	11	5	
Marathon Petroleum Corp.	2 225	189	142	
National-Oilwell Varco Inc.	271	13	7	
Noble Energy Inc.	221	7	5	
Occidental Petroleum Corp.	548	45	24	
ONEOK Inc.	3 121	252	279	
Phillips 66	977	113	98	
Pioneer Natural Resources Co.	82	17	14	
Schlumberger Ltd.	710	71	26	
Valero Energy Corp.	1 340	150	119	
Williams Cos. Inc. (The)	598	20	15	
		2 195	1 736	3,1 %
Services financiers				
Aflac Inc.	2 300	126	132	
Allstate Corp. (The)	2 041	187	288	
American Express Co.	1 100	117	162	
American International Group Inc.	500	39	28	
Ameriprise Financial Inc.	100	14	19	
Arthur J. Gallagher & Co.	500	47	65	
Assurant Inc.	400	54	65	
Bank of America Corp.	6 700	178	256	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	893	58	48	
Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	900	149	249	
BlackRock Inc.	93	55	58	
Capital One Financial Corp.	625	78	74	
Choe Global Markets Inc.	345	44	53	
Charles Schwab Corp. (The)	600	40	33	
Cincinnati Financial Corp.	981	100	123	
Citigroup Inc.	2 100	177	179	
Citizens Financial Group Inc.	552	27	23	
CME Group Inc.	1 710	200	456	
Comerica Inc.	1 000	118	71	
Discover Financial Services	1 800	168	158	
E*TRADE Financial Corp.	628	37	39	
Fifth Third Bancorp	2 262	87	74	
First Republic Bank	585	85	79	

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Globe Life Inc.	592	75	74	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	180	56	49	
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	639	40	43	
Huntington Bancshares Inc.	3 500	66	58	
Intercontinental Exchange Inc.	900	82	108	
JPMorgan Chase & Co.	2 722	267	424	
KeyCorp	2 100	53	46	
Lincoln National Corp.	167	15	10	
Loews Corp.	203	13	12	
M&T Bank Corp.	107	24	20	
MarketAxess Holdings Inc.	111	53	48	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	300	21	42	
MetLife Inc.	1 278	81	73	
Moody's Corp.	893	156	288	
Morgan Stanley	1 368	80	83	
MSCI Inc.	391	75	155	
Nasdaq Inc.	369	34	51	
Northern Trust Corp.	639	84	75	
People's United Financial Inc.	476	10	9	
PNC Financial Services Group Inc.	2 231	428	379	
Principal Financial Group Inc.	318	22	19	
Progressive Corp. (The)	1 523	92	150	
Prudential Financial Inc.	475	63	48	
Raymond James Financial Inc.	230	26	26	
Regions Financial Corp.	8 258	206	150	
S&P Global Inc.	1 198	235	428	
State Street Corp.	990	104	90	
SVB Financial Group	145	45	41	
Synchrony Financial	1 317	61	51	
T. Rowe Price Group Inc.	959	106	152	
Travelers Cos. Inc. (The)	200	26	32	
Truist Financial Corp.	1 795	104	111	
U.S. Bancorp	1 300	41	81	
Wells Fargo & Co.	2 078	97	114	
Zions Bancorporation NA	1 867	118	100	
		5 244	6 372	11,5 %
Soins de santé				
Abbott Laboratories	4 232	247	438	
AbbVie Inc.	2 741	295	315	
Agilent Technologies Inc.	427	38	44	
Alexion Pharmaceuticals Inc.	98	14	12	
Align Technology Inc.	500	171	147	
AmerisourceBergen Corp.	100	8	11	
Amgen Inc.	1 106	266	297	
Anthem Inc.	500	134	173	
Baxter International Inc.	3 291	223	369	
Becton, Dickinson & Co.	905	270	289	
Biogen Inc.	100	38	41	
Boston Scientific Corp.	2 300	86	115	
Bristol-Myers Squibb Co.	9 008	778	714	
Cardinal Health Inc.	770	54	54	
Centene Corp.	3 123	170	222	
Cerner Corp.	200	16	19	
Cigna Corp.	660	151	162	
Cooper Cos. Inc. (The)	88	30	38	
CVS Health Corp.	2 581	243	205	
Danaher Corp.	400	30	78	
DaVita Inc.	561	52	58	
Dentsply Sirona Inc.	282	18	19	
Edwards Lifesciences Corp.	700	111	192	
Eli Lilly and Co.	2 894	408	490	
Gilead Sciences Inc.	1 000	93	93	
HCA Healthcare Inc.	2 478	361	422	
Henry Schein Inc.	749	64	61	
Hologic Inc.	1 169	69	74	
Humana Inc.	529	211	227	
IDEXX Laboratories Inc.	56	14	19	
Illumina Inc.	700	261	250	
Incyte Corp.	527	60	53	
Intuitive Surgical Inc.	905	372	649	
IQVIA Holdings Inc.	148	23	28	
Johnson & Johnson	2 000	259	361	
Laboratory Corp. of America Holdings	26	5	6	
McKesson Corp.	100	15	19	
Merck & Co. Inc.	5 456	478	561	
Mettler-Toledo International Inc.	11	8	10	
PerkinElmer Inc.	49	5	6	
Pfizer Inc.	4 480	169	201	
Quest Diagnostics Inc.	104	14	15	
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	830	425	495	
ResMed Inc.	600	55	128	
Stryker Corp.	200	37	51	
Teleflex Inc.	27	11	12	
Thermo Fisher Scientific Inc.	300	52	117	

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
UnitedHealth Group Inc.	971	140	332	
Universal Health Services Inc., catégorie B	44	8	7	
Varian Medical Systems Inc.	29	4	5	
Vertex Pharmaceuticals Inc.	352	93	106	
Waters Corp.	40	9	10	
Zimmer Biomet Holdings Inc.	1 192	241	218	
Zoetis Inc.	1 183	124	212	
		7 531	9 250	16,7 %
Industrie				
3M Co.	355	75	71	
A.O. Smith Corp.	151	10	8	
Alaska Air Group Inc.	244	22	17	
American Airlines Group Inc.	300	18	8	
Ametek Inc.	1 500	119	173	
Arconic Inc.	2 647	97	104	
Boeing Co. (The)	1 656	474	611	
C.H. Robinson Worldwide Inc.	311	35	29	
Caterpillar Inc.	820	151	137	
Cintas Corp.	272	59	97	
Copart Inc.	450	31	51	
CSX Corp.	5 600	412	530	
Cummins Inc.	507	105	103	
Deere & Co.	380	71	80	
Delta Air Lines Inc.	500	31	31	
Dover Corp.	1 086	159	150	
Emerson Electric Co.	793	65	68	
Equifax Inc.	98	14	19	
Expeditors International of Washington Inc.	150	14	14	
Fastenal Co.	1 110	36	51	
FedEx Corp.	197	47	37	
Fortive Corp.	108	9	10	
Fortune Brands Home & Security Inc.	725	58	60	
General Dynamics Corp.	100	22	21	
General Electric Co.	3 874	80	57	
Honeywell International Inc.	588	72	128	
Huntington Ingalls Industries Inc.	48	14	13	
Illinois Tool Works Inc.	329	60	74	
J.B. Hunt Transport Services Inc.	1 037	156	134	
Jacobs Engineering Group Inc.	135	13	17	
Kansas City Southern Industries Inc.	411	64	83	
L3Harris Technologies Inc.	128	23	34	
Lockheed Martin Corp.	100	34	50	
Masco Corp.	1 677	98	93	
Norfolk Southern Corp.	345	53	84	
Northrop Grumman Corp.	45	11	20	
Old Dominion Freight Line Inc.	472	129	123	
PACCAR Inc.	642	57	58	
Parker Hannifin Corp.	200	48	50	
Raytheon Co.	108	20	27	
Republic Services Inc.	1 000	52	121	
Robert Half International Inc.	352	25	24	
Rockwell Automation Inc.	277	58	68	
Rollins Inc.	238	12	12	
Roper Technologies Inc.	26	7	12	
Snap-On Inc.	300	61	58	
Southwest Airlines Inc.	526	37	33	
Stanley Black & Decker Inc.	273	50	53	
Textron Inc.	149	11	8	
TransDigm Group Inc.	200	94	150	
Union Pacific Corp.	480	86	103	
United Airlines Holdings Inc.	1 500	131	124	
United Parcel Service Inc., catégorie B	500	68	61	
United Rentals Inc.	1 149	232	204	
United Technologies Corp.	675	84	118	
Verisk Analytics Inc.	772	110	161	
W.W. Grainger Inc.	500	163	186	
Wabtec Corp.	123	12	11	
Waste Management Inc.	200	13	30	
Xylem Inc.	82	8	8	
		4 380	5 070	9,2 %
Technologies de l'information				
Adobe Inc.	886	215	410	
Advanced Micro Devices Inc.	4 139	124	253	
Akamai Technologies Inc.	187	19	22	
Amphenol Corp., catégorie A	1 760	155	217	
Analog Devices Inc.	364	41	53	
ANSYS Inc.	719	261	234	
Apple Inc.	5 209	708	1 911	
Applied Materials Inc.	1 446	64	113	
Arista Networks Inc.	27	11	7	
Autodesk Inc.	135	20	35	
Automatic Data Processing Inc.	1 334	205	277	
Broadcom Inc.	240	55	88	
Broadridge Financial Solutions Inc.	71	11	10	

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Cadence Design Systems Inc.	132	10	12	
CDW Corp.	1 478	268	227	
Cisco Systems Inc.	3 500	95	188	
Citrix Systems Inc.	700	94	97	
Cognizant Technology Solutions Corp., catégorie A	241	22	20	
Corning Inc.	476	20	15	
DXC Technology Co.	125	7	4	
F5 Network Inc.	27	6	4	
Fidelity National Information Services Inc.	284	31	53	
Fiserv Inc.	1 500	137	220	
FleetCor Technologies Inc.	91	31	32	
Fortinet Inc.	1 600	173	219	
Gartner Inc.	1 375	262	239	
Global Payments Inc.	838	111	207	
Hewlett Packard Enterprise Co.	1 375	26	24	
HP Inc.	900	22	25	
Intel Corp.	3 100	129	231	
International Business Machines Corp.	400	65	70	
Intuit Inc.	635	150	227	
IPG Photonics Corp.	71	13	12	
Jack Henry & Associates Inc.	121	24	25	
Juniper Networks Inc.	414	15	12	
Keysight Technologies Inc.	614	76	78	
KLA Corp.	968	191	200	
Lam Research Corp.	484	150	191	
MasterCard Inc., catégorie A	1 748	348	681	
Maxim Integrated Products Inc.	167	13	12	
Microchip Technology Inc.	401	37	49	
Micron Technology Inc.	1 690	94	119	
Microsoft Corp.	8 265	590	1 797	
Motorola Solutions Inc.	471	67	105	
NetApp Inc.	2 800	270	176	
NortonLifeLock Inc.	1 400	41	36	
NVIDIA Corp.	503	112	182	
Oracle Corp.	1 200	53	80	
Paychex Inc.	1 800	146	187	
PayPal Holdings Inc.	1 331	107	193	
Qorvo Inc.	983	123	133	
QUALCOMM Inc.	1 961	197	206	
salesforce.com Inc.	2 214	364	506	
ServiceNow Inc.	44	16	19	
Skyworks Solutions Inc.	977	136	131	
Synopsys Inc.	100	10	18	
Texas Instruments Inc.	1 000	118	153	
VeriSign Inc.	57	7	14	
Visa Inc., catégorie A	2 186	251	533	
Western Digital Corp.	1 050	66	78	
Western Union Co. (The)	3 796	129	114	
Xilinx Inc.	236	32	26	
Zebra Technologies Corp., catégorie A	109	36	31	
		7 380	11 841	21,4 %
Matériaux				
Air Products and Chemicals Inc.	105	22	31	
Avery Dennison Corp.	214	30	33	
Ball Corp.	507	29	48	
Celanese Corp.	809	123	102	
CF Industries Holdings Inc.	119	6	6	
Corteva Inc.	428	24	16	
Dow Inc.	428	32	23	
DuPont de Nemours Inc.	428	96	25	
Eastman Chemical Co.	212	25	18	
Ecolab Inc.	200	23	48	
FMC Corp.	489	48	61	
Freeport-McMoRan Inc.	646	12	9	
International Flavors & Fragrances Inc.	266	47	43	
International Paper Co.	200	11	10	
Martin Marietta Materials Inc.	270	84	82	
Newmont Corp.	1 024	57	61	
Nucor Corp.	559	41	31	
Packaging Corp. of America	626	86	76	
PPG Industries Inc.	1 840	294	258	
Sherwin-Williams Co. (The)	423	213	293	
Vulcan Materials Co.	225	34	36	
WestRock Co.	769	42	34	
		1 379	1 344	2,4 %
Immobilier				
Alexandria Real Estate Equities Inc.	192	39	39	
American Tower Corp.	482	76	147	
Apartment Investment & Management Co.	1 160	68	75	
Avalonbay Communities Inc.	357	82	96	
Boston Properties Inc.	100	15	17	
CBRE Group Inc., catégorie A	542	36	41	
Crown Castle International Corp.	340	44	66	
Digital Realty Trust Inc.	1 233	170	199	

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Duke Realty Corp.	552	21	24	
Equinix Inc.	276	202	212	
Equity Residential	1 900	163	192	
Essex Property Trust Inc.	40	13	15	
Extra Space Storage Inc.	60	6	8	
Federal Realty Investment Trust	40	7	6	
Healthpeak Properties Inc.	1 455	52	62	
Host Hotels & Resorts Inc.	2 900	80	56	
Iron Mountain Inc.	346	15	14	
Kimco Realty Corp.	7 644	199	178	
Mid-America Apartment Communities Inc.	1 278	166	222	
Prologis Inc.	2 112	162	239	
Public Storage Inc.	69	21	19	
Realty Income Corp.	1 700	128	165	
Regency Centers Corp.	145	12	11	
SBA Communications Corp.	60	11	21	
Simon Property Group Inc.	195	46	32	
UDR Inc.	1 288	66	78	
Ventas Inc.	136	11	10	
Vornado Realty Trust	340	31	25	
Welltower Inc.	995	87	100	
Weyerhaeuser Co.	8 295	332	289	
		2 361	2 658	4,8 %
Services publics				
AES Corp. (The)	5 200	89	117	
Alliant Energy Corp.	235	13	16	
Ameren Corp.	1 600	135	170	
American Electric Power Co. Inc.	400	37	48	
American Water Works Co. Inc.	167	21	28	
Atmos Energy Corp.	86	12	12	
CenterPoint Energy Inc.	227	9	7	
CMS Energy Corp.	1 900	122	154	
Consolidated Edison Inc.	146	13	15	
Dominion Energy Inc.	981	100	103	
DTE Energy Co.	106	15	16	
Duke Energy Corp.	332	31	41	
Edison International	620	62	56	
Entergy Corp.	605	71	95	
Energy Inc.	500	37	44	
Eversource Energy	650	54	75	
Exelon Corp.	1 310	70	76	
FirstEnergy Corp.	1 738	99	104	
NextEra Energy Inc.	2 051	336	696	
NiSource Inc.	163	5	6	
NRG Energy Inc.	4 100	125	183	
Pinnacle West Capital Corp.	61	6	7	
PPL Corp.	2 495	119	101	
Public Services Enterprise Group Inc.	2 000	121	138	
Sempra Energy	277	49	52	
Southern Co. (The)	400	25	32	
WEC Energy Group Inc.	301	26	37	
Xcel Energy Inc.	472	27	39	
		1 829	2 468	4,5 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		41 971	53 027	95,8 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Bermudes				
Everest Re Group Ltd.	163	53	54	
		53	54	0,1 %
Irlande				
Accenture PLC, catégorie A	1 200	213	291	
Allegion PLC	197	21	30	
Allergan PLC	2 475	622	634	
Eaton Corp. PLC	544	50	66	
Ingersoll-Rand PLC	600	75	104	
Johnson Controls International PLC	796	45	39	
Linde PLC	400	66	103	
Medtronic PLC	2 925	411	395	
Pentair PLC	1 078	63	57	
Perrigo Co. PLC	349	25	24	
Seagate Technology PLC	1 536	114	99	
Willis Towers Watson PLC	100	19	25	
		1 724	1 867	3,4 %
Pays-Bas				
LyondellBasell Industries NV, catégorie A	300	41	29	
Mylan NV	435	15	10	
		56	39	0,1 %
Suisse				
Chubb Ltd.	260	31	51	
Garmin Ltd.	1 255	161	149	
TE Connectivity Ltd.	185	22	20	
		214	220	0,4 %

Fonds d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Royaume-Uni				
Amcor PLC	714	10	9	
Aon PLC	500	87	140	
Aptiv PLC	571	66	60	
IHS Markit Ltd.	987	85	94	
Nielsen Holdings PLC	259	10	6	
		258	309	0,5 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		2 305	2 489	4,5 %
TOTAL DES ACTIONS		44 276	55 516	100,3 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen		(11)		
TOTAL DES PLACEMENTS		44 265	55 516	100,3 %
Autres actifs, moins les passifs			(138)	(0,3) %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			55 378	100,0 %

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Contrats de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Fonds d'actions américaines Renaissance

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds d'actions américaines Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de participation de sociétés inscrites à la cote des principaux marchés boursiers américains ou situés surtout aux États-Unis.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans des actions ordinaires de l'indice de référence du Fonds, l'indice S&P 500. Les titres sont choisis en fonction de leur contribution possible à la croissance du capital à long terme.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 29 février 2020 et 31 août 2019

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 29 février 2020.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2019 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2019

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions internationales	
Irlande	1,5
Pays-Bas	0,1
Suisse	0,2
Royaume-Uni	0,6
Actions américaines	
Services de communications	5,5
Consommation discrétionnaire	11,7
Biens de consommation de base	6,3
Énergie	4,7
Services financiers	11,3
Soins de santé	14,8
Industrie	10,5
Technologies de l'information	19,7
Matériaux	2,5
Immobilier	6,1
Services publics	4,4
Autres actifs, moins les passifs	0,1
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des titres de créance.

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 29 février 2020 et 31 août 2019, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 29 février 2020

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	55 486	100,2

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2019

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	62 315	100,4

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2020 et 31 août 2019 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2020	31 août 2019
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	555	623

Risque de taux d'intérêt

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des Fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2020 et 31 août 2019 aurait augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	29 février 2020	31 août 2019
Indice S&P 500		535	594

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 29 février 2020 et 31 août 2019 dans l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 29 février 2020

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Actions	55 516	—	—	55 516
Total des actifs financiers	55 516	—	—	55 516

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Fonds d'actions américaines Renaissance

Au 31 août 2019

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Actions	62 032	—	—	62 032
Total des actifs financiers	62 032	—	—	62 032

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 31 août 2019, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 31 août 2019, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers — niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (individuellement, *Fonds* et collectivement, *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, (à l'exception du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 18, York Street, Suite 1300, Toronto (Ontario).

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (*gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie de parts d'un Fonds peut être résiliée ou des catégories de parts additionnelles peuvent être offertes.

Le 1^{er} septembre 2017, le gestionnaire a fermé des catégories de parts à tout achat. Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les catégories de parts qui ont été fermées à tout achat le 1^{er} septembre 2017.

Catégories de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance	✓						✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓			✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓			✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓			✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds de valeur mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie O
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓			✓

Catégories de parts fermées aux achats le 1^{er} septembre 2017 :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélecte	Catégorie Sélecte-T4	Catégorie Sélecte-T6	Catégorie Sélecte-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		✓											
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓	✓		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion différents et les frais d'exploitation peuvent être communs ou propres à une catégorie. Les charges propres à une catégorie sont réparties par catégorie. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A, T4 et T6 sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent verser une commission à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 des Fonds ou devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8. Ils pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8. Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélecte, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4 et FT6 sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients

Notes des états financiers (non audité)

des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter ces parts.

Les parts de catégorie O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O ou OH des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts de catégorie O ou OH; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O et OH.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (individuellement une catégorie couverte) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (*date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (*date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 29 février 2020. Les états de la situation financière sont présentés aux 29 février 2020 et 31 août 2019, tandis que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les périodes de six mois closes les 29 février 2020 et 28 février 2019, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 29 février 2020 et 28 février 2019.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 20 avril 2020.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière (IAS 34)* publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (*critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)* – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)* – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section « Risque de crédit » de la section « Risques liés aux instruments financiers » des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers en valeurs.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le cours d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur vente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre donné ou un type de titre. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

c) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vii) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Contrats de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui sont assujettis à une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

Notes des états financiers (non audité)

f) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance et le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir à la vente de titres en portefeuille ou dans les montants à payer à l'acquisition de titres en portefeuille dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont incluses dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêt de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie
- ii) Titres admissibles
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent à figurer à l'inventaire du portefeuille et sont inclus dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés) aux états de la situation financière à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le Règlement 81-106 sur l'information continue, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes de bas de tableau des états du résultat global du Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts de ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviation des devises

AED	– Dirham des Émirats arabes unis	JPY	– Yen japonais
AUD	– Dollar australien	KRW	– Won sud-coréen
BRL	– Real brésilien	MXN	– Peso mexicain
CAD	– Dollar canadien	MYR	– Ringgit malais
CHF	– Franc suisse	NOK	– Couronne norvégienne
CLP	– Peso chilien	NZD	– Dollar néo-zélandais

CNY	– Renminbi chinois	PEN	– Nuevo sol péruvien
COP	– Peso colombien	PHP	– Peso philippin
CZK	– Couronne tchèque	PLN	– Zloty polonais
DKK	– Couronne danoise	RUB	– Rouble russe
EUR	– Euro	SEK	– Couronne suédoise
GBP	– Livre sterling	SGD	– Dollar de Singapour
HKD	– Dollar de Hong Kong	THB	– Baht thaïlandais
HUF	– Forint hongrois	TRY	– Livre turque
IDR	– Rupiah indonésienne	TWD	– Dollar de Taïwan
ILS	– Shekel israélien	USD	– Dollar américain
INR	– Roupie indienne	ZAR	– Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ	– Certificat américain d'actions étrangères	iUnits	– Parts indicielles
CDA	– Certificats de dépôt autrichien	LEPOs	– Options de vente à bas prix d'exercice
OVC	– Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI	– Indice Morgan Stanley Capital
FNB	– Fonds négocié en bourse	OPALS	– Titres indiciels adossés à un panier d'actions
CIAÉ	– Certificat international d'actions étrangères	PERLES	– Rendement lié à des titres participatifs
IPN	– Billet de participation internationale	FPI	– Fiducie de placement immobilier
iShares	– Actions indicielles	CSAÉ	– Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (*date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à leur juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations à court terme ou excessives nuisibles effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Instruments dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel, de l'avis du gestionnaire, le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Notes des états financiers (non audité)

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (*fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section « Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration » dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latente(s) provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est conforme aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif du Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du Fonds de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les périodes de six mois closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à partir des frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Fonds sont présentés dans la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et OH, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation (y compris la partie des frais de réglementation payés par le gestionnaire et attribuables aux Fonds), les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant et les dépenses engagées par ceux-ci, les impôts et les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du fiduciaire de même que les frais de garde, les honoraires des agents, les frais de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de titres, les coûts des services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus, des aperçus des Fonds et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation propres à une catégorie et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges propres à une catégorie ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds (à l'exception du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital nettes d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance, du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autre que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (appelés dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs du Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou en assure la prestation. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de tous les frais d'administration des Fonds (déduction faite des prises en charge) que le gestionnaire a recouvrés auprès du Fonds est présentée dans la note *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds* des états du résultat global.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le sous-conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds ou une partie du Fonds au cours du mois en question. Les honoraires et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès de chacun des Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des prises en charge) et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes de six mois closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains instruments dérivés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Après le 29 février 2020, la maladie à coronavirus 2019 a été classée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé et des mesures sans précédent ont été prises par les gouvernements du monde entier afin de limiter la propagation de la maladie. Cette situation a entraîné un niveau élevé d'incertitude et de volatilité dans les marchés des capitaux et a eu des répercussions très importantes sur les entreprises et les consommateurs dans tous les secteurs. L'issue et la durée de la reprise qui suivra la pandémie sont très difficiles à prévoir et, par conséquent, il est impossible d'estimer de manière fiable l'incidence de cette dernière sur les résultats financiers et la situation financière du gestionnaire ni sur le rendement de ses portefeuilles dans les périodes futures.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandants privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.